

Réglementation de la catégorie F4F cacahuètes"

(incluse dans la réglementation vol libre d'intérieur de la F.F.A.M édition 1.2002)

2.9 Micromodèle type F 4 F maquette formule "CACAHUETES"

(Catégorie semi - internationale)

2.9.1. Définition d'une maquette formule cacahuète

Une maquette formule cacahuète est la reproduction d'un aéronef plus lourd que l'air pouvant transporter un être humain.

2.9.2. Caractéristiques générales

Dimensions maximales : envergure 33 cm ou longueur hors tout 23 cm (hélice non comprise)
Source d'énergie : moteur(s) élastique(s) exclusivement.

2.9.3. Documentation

Le nom exact et la désignation de l'aéronef sujet doivent être indiqués sur la fiche d'inscription et dans le dossier "Preuve de l'échelle".

La documentation minimale doit être l'une ou l'autre de ce qui suit :

- a) Un plan général d'au moins deux pouces (5cm) d'envergure, plus une photographie, ou une reproduction imprimée du prototype. Si la photographie ou la reproduction imprimée n'est pas en couleur, il faudra fournir une description authentique par écrit des couleurs; ou
- b) Un plan trois vues en couleur (tel que édition "profile") à une échelle minimum de 1/144. Le concurrent doit aussi spécifier dans sa documentation le type de matériau utilisé pour l'entoilage.

2.9.4. Preuve de l'échelle

L'échelle de réalisation du modèle est libre mais doit être indiquée clairement dans le dossier. La preuve du respect de l'échelle de reproduction est de la responsabilité du concurrent.

2.9.5. Vol

Chaque concurrent doit effectuer un minimum de 4 vols officiels, avec deux essais par vol (un essai est un vol d'une durée inférieure à 10 secondes). Les temps des deux vols les plus longs seront cumulés pour constituer le score de vol du concurrent. Les vols peuvent être lancés à la main, ou avec décollage. Si le décollage est réussi, sans poussée ou aide similaire, 10 secondes seront ajoutées au temps réalisé au cours du vol qui en découle.

2.9.6. Nombre de modèles

Chaque concurrent ne peut concourir en principe qu'avec un seul modèle. Toutefois les organisateurs d'une compétition pourront en fonction du nombre de participants permettre à chaque concurrent d'en engager plusieurs . Dans ce cas le classement général sera établi en fonction des résultats du meilleur modèle. Un classement secondaire pourra être établi pour tenir compte des autres modèles.

2.9.7. Score d'aspect

Les modèles seront jugés visuellement, par comparaison avec les documents fournis, par un ou plusieurs juges. Aucune mesure ne sera effectuée. Les notes seront attribuées comme suit:

- | | |
|---|--------|
| a) Qualité de réalisation..... | 0 à 15 |
| b) Complexité et précision des couleurs et décoration..... | 0 à 10 |
| c) Détails authentiques | 0 à 5 |
| d) Surfaces de vol: | |
| toutes couvertes des 2 côtés..... | 4 |
| aile des 2 côtés et empennage d'un seul côté..... | 2 |
| en mousse synthétique..... | 2 |
| entoilé d'un seul côté | 0 |

Note: si toutefois le prototype était entoilé d'un seul côté, le modèle devra être entoilé de cette façon et obtiendra les 4 points.

(Suite p. 604)